

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 Janvier 2022



Date de convocation : 19 Janvier 2022

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, CHARRIER Pascal, SAGOT Judith, BERLAND Benoît, CHOLLET Corinne, BAUDOIN Annick, BRETON Patricia, COURSEAU Hélène, BIROT Serge, CLAUDE Georges, FROMAGET Christine, PELLETIER Nadège, DEME Isabelle, MELLANGER Gaëlle, BERLAND Guillaume, SOUCHARD David, BRUNET Xavier, PICORON Etienne.

EXCUSÉS : FLAHAUT Anne-Sophie, THIBAUD Florian.

Secrétaire de séance : BERLAND Guillaume

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 Décembre 2021.
2. **PREND ACTE** des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ces délégations.
3. **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un café multiservices et d'une bibliothèque au groupement représenté par le cabinet d'architecture FRENESIS (Architecte et OPC), BALLINI OEB (Economiste), ATEs (BET Structure & VRD), ACE (BET Fluides et Thermiques) et ACOUSTEX Ingénierie (Etude acoustique) pour un forfait provisoire de rémunération d'un montant HT de 69.997,23 €.
4. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le SyDEV pour l'effacement des réseaux de la Rue de la Barque pour un montant de participation communale à hauteur de 168 974,00 €.
5. **DECIDE** de l'ouverture d'une nouvelle école primaire issue de la fusion des écoles de Doix et Julien Garos de Fontaines à la rentrée scolaire 2022-2023. Cette fusion entraîne la fermeture de nos deux écoles élémentaires et une nouvelle implantation des classes issues de cette fusion, à la nouvelle adresse suivante : rue de l'église, sur la commune déléguée de Fontaines, commune de Doix lès Fontaines.
6. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis avec les entreprises PCV Collectivités pour le terrain multisports pour 59 510,50 € HT et Rineau TP chargé du terrassement pour 16 068 € HT. Le terrain multisports sera situé rue du Moulin Ferret sur la commune déléguée de Doix à côté du terrain d'entraînement du Club canin.
7. **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DETR/DSIL 2022 pour ce terrain multisports.
8. **APPROUVE** la création du budget annexe lotissement avec le nom suivant « Les Portes du Marais ».

9. FAIT le choix de l'équipe constituée de Damien VERONNEAU, géomètre de Fontenay-le-Comte et Gwénaél TANGUY, architecte urbaniste et OCE, bureau d'études environnement : pour la mission de base à 17 850 € HT et pour les missions complémentaires à 9 550 € soit un total général à 27 400 € HT pour le marché de maîtrise d'œuvre pour le nouveau lotissement communal.
10. PREND ACTE de l'état des indemnités des élus pour l'année 2021.

QUESTIONS DIVERSES :

- Elections présidentielles : Premier tour le dimanche 10 avril 2022 et second tour le dimanche 24 avril 2022.
- Elections législatives : Premier tour le dimanche 12 juin 2022 et second tour le dimanche 19 juin 2022.
- Prochain Conseil Municipal
 - Le Mardi 22 Février 2022 à 20h30
 - Le Mardi 29 Mars 2022 à 20h30

Fait à Doix lès Fontaines, le 31 Janvier 2022
Le Maire,
Lionel PAGEAUD

